L'entretien des voies vertes avec la Traction Animale

L'entretien des voies vertes

Les travaux d'entretiens des voies vertes sont définis au paragraphe 7 du schéma national des Véloroutes et Voies Vertes.

Ils concernent essentiellement :

- La chaussée (Nettoyage périodique, réparations)
- Les ouvrages d'arts (Entretien, contrôle)
- Les bas-côtés (Fauchage, nettoyage périodique, élagage, replantation)
- La signalisation (Réparation, remplacement)
- Les équipements divers (Bancs, points d'eau, poubelle...)

Pourquoi la traction animale dans l'entretien des voies vertes

► Répondre à la définition même d'une voie verte

- C'est un espace réservé à la circulation non motorisée

► Le cheval attelé est un véhicule non motorisé, non bruyant et non polluant

- C'est un espace qui respecte l'environnement

► L'énergie animale est une énergie renouvelable, qui permet de diminuer l'émission de Gaz à Effet de Serre

- Un itinéraire qui s'intègre au tissu socio-économique local

► En faisant travailler un prestataire en traction animale, on fait fonctionner l'économie circulaire

Les plus de la Traction Animale :

- Intégration facile au trafic de la voie verte

- Technique de travail apprécié par le public

- Pas de dégradation de l'enrobée due au surpoids des camions d'entretien

Pourquoi faire appel au Réseau Rhône-Alpes de Traction Animale

♣ Il fédère les professionnels de la filière et aide à améliorer leurs conditions de travail

♣ Il peut conseiller et accompagner les porteurs de projets (Collectivités, privés, prestataires...)

♣ Il travail à créer un partenariat entre les acteurs de la filière

♣ Il peut représenter la filière auprès des pouvoirs publics

La Traction Animale en chiffre

• Plus de 80 entreprises prestataires de services en traction animale en Rhône-Alpes

• Entre 300 et 400 "chevaux au travail" ou "chevaux territoriaux" (Traction ou portage dans l'agriculture, le tourisme, la forêt, les espaces verts, le transport...)

Source : Conseil Filière Cheval 2012 et Etude Action ICV-Inddigo 2012.

Réseau Rhône Alpes de Traction Animale

reseau.ra.tractionanimale@gmail.com

Co-présidents :
Pascal Gillos 06.75.59.31.96
Dominique Gallien 06.23.47.53.47
Françoise Dulac 06.73.85.14.68

Chargée de Mission :
Julie Cessieux : 06.77.10.67.06

Site net : tractionanimale.canalblog.com

Pour quelles tâches la traction animale peut être mobilisée ?

Le fauchage des accotements

Le balayage périodique de la chaussée

L'élagage et le broyage

Le transport de matériel

Propositions Innovantes

Pour les voies vertes en sols stabilisés ou compactés (sable, grave...), plus sensibles aux intempéries et aux passages de véhicules d'entretien, la traction animale présent un double avantage :
- Pas de dégradation dues au surpoids du véhicule
- Entretien possible par hersage

Pour les voies vertes qui traversent des zones urbaines et périurbaines, la traction animale peut également être utilisé pour la collecte des poubelles

Pour connaître les prestataires dans votre département, Pour étudier la mise en œuvre de votre chantier, N'hésitez pas à contacter le Réseau Rhône-Alpes de Traction Animale
reseau.ra.tractionanimale@gmail.com